

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 074-200054138-20240529-DEL_2024_V_68-DE



PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Conseil Municipal

Séance du 29 Mai 2024

PREAMBULE

En vertu des articles L.1612-12, L.2121-31, D.2342-11 et D.2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), l'arrêté des comptes de la Commune est constitué par le vote du Conseil Municipal sur le Compte Administratif (CA) présenté annuellement par le Maire – Ordonnateur -, après transmission au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du Compte de Gestion (CG) établi par le Comptable de la collectivité territoriale.

Le vote du CA arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Ainsi le CA de 2023 est soumis au vote du conseil municipal du 29 mai 2024. Conformément à l'article L.2313-1 du même Code, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au CA afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux, objet de la présente.

VUE GLOBALE

Le Budget Primitif de 2023 voté par délibération n°23-III-28 du 5 avril 2023.

L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et des recettes de 2023.

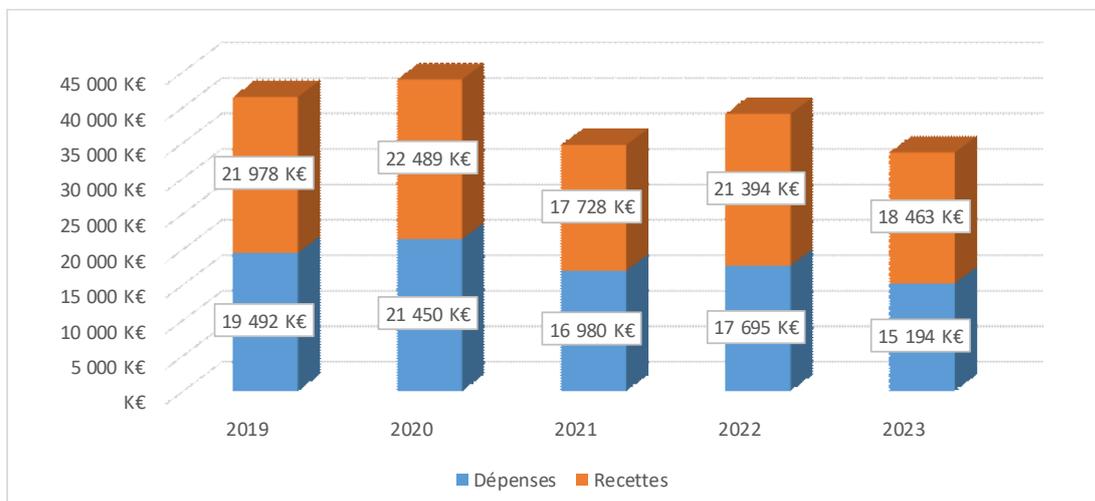
Le Compte Administratif retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année 2023, y compris celles qui ont été rattachées à l'exercice.

Il est rappelé que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le résultat positif de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité pour couvrir les besoins d'investissement, et le solde, au financement du Budget 2024.

Le Comptable tient la comptabilité de l'Ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion. Les résultats comptables du Compte Administratif et du Compte de Gestion doivent être identiques.

Une première partie du CA synthétise les résultats de l'exécution budgétaire et traduit l'évolution de l'équilibre financier de la ville. Ce document fournit la matière première à l'analyse financière de la ville dont sont extraits les constats explicités dans la présente note.

Présentation générale du volume global des réalisations toutes sections confondues entre 2019/2023 Hors restes à réaliser (en milliers d'euros).



- Le total des titres émis est de 18 463 450 euros (en baisse de 13,7 % comparé à 2022),
- Le total des mandats est de 15 194 328 euros (en baisse de 14,1 % comparé à 2022).

Soit un résultat à la clôture de l'exercice 2023 de **3 269 122 euros** conforme au résultat du compte de gestion du comptable.

Extrait du compte de gestion du Comptable - Résultats de clôture 2023 :

Le tableau suivant constate les résultats d'exécution de l'exercice et l'évolution de la situation financière de la ville depuis la clôture de l'exercice précédent (en euros) :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2022	Part affectée à l'investissement exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
INVESTISSEMENT	2 048 309,76 €		- 1 525 758,04 €	522 551,72 €
FONCTIONNEMENT	1 650 911,77 €		1 095 659,40 €	2 746 571,17 €
TOTAL	3 699 221,53 €	0,00	-429 098,64 €	3 269 122,89 €

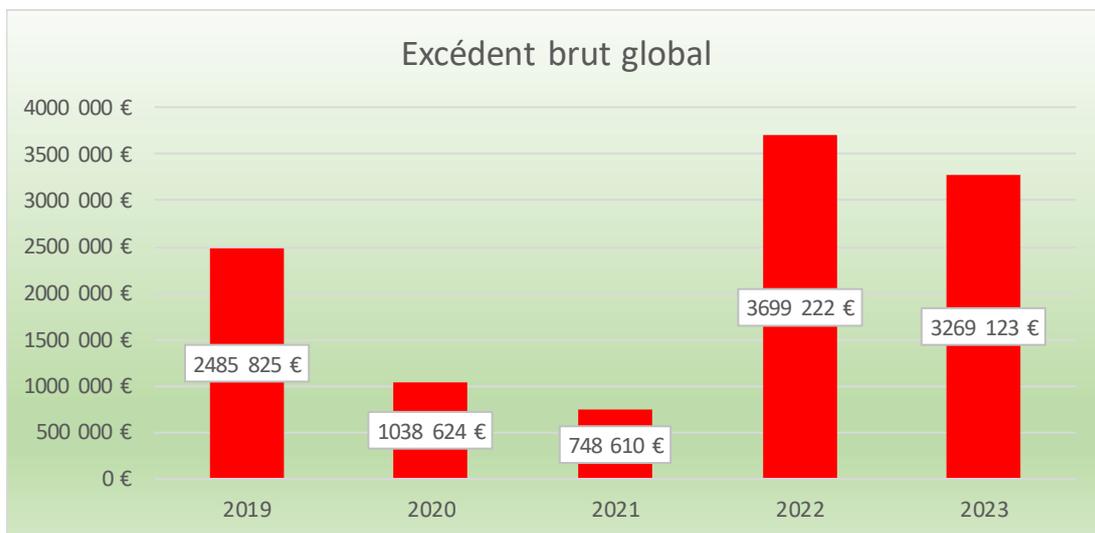
Ces totaux incluent l'ensemble des produits et des charges affectés à l'exercice puisque dès lors qu'il y a service fait ou droits acquis, les charges et les produits de fonctionnement ont été rattachés à l'exercice.

L'excédent brut global (hors restes à réaliser) :

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2023 est de **3 269 123 euros**.

Pour information, les restes à réaliser de 2023 sont de **1 509 661,53 euros** en dépenses et **35 983,70 euros** en recettes ainsi l'excédent net global disponible pour l'exercice 2023 est de **1 795 444,38 euros**.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de l'excédent brut global entre 2019-2023 : Résultats conformes au compte de gestion (hors restes à réaliser)



**Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de l'excédent net global entre 2019-2023) :
Résultats conformes aux comptes administratifs (restes à réaliser compris)**



Pour mémoire, le budget 2023 s'est élaboré à partir des orientations suivantes :

- Préserver un service public de qualité,
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour dégager de l'épargne nette de gestion
- Relever les taux de fiscalité ménage
- Mener une politique d'investissement nécessaire à l'attractivité de la commune
- Dégager une capacité d'autofinancement la plus élevée possible.

Les sections d'investissement et de fonctionnement structurent le budget de la ville. D'un côté la gestion des affaires courantes ou section de fonctionnement (- I) de l'autre, la section d'investissement (- II) qui a vocation à préparer l'avenir.

Enfin, l'analyse des coûts en €/habitant qui va suivre prend en compte la population au sens « population totale INSEE ». En 2023, la population INSEE est de 7 814 habitants.

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Population totale	7 869	7 878	7 856	7 844	7 836	7 814

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2023, par rapport au budget prévu (BP+DM) le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 90,72 % contre 94,97 % en 2022, celui des recettes réelles est de 101,68 % contre 108,48 % en 2022.

Sur l'exercice, les charges réelles de fonctionnement baissent de 1,88 % (plus 0,40 % en 2022).

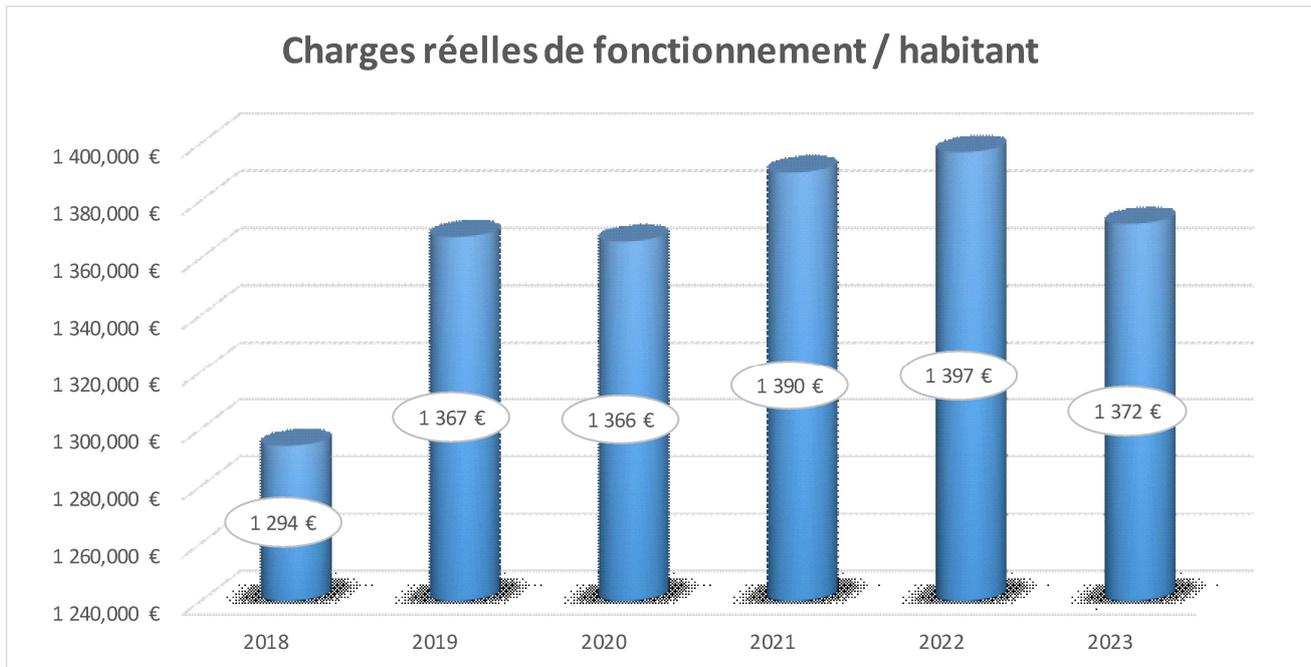
Sur l'exercice, les produits réels de fonctionnement augmentent de 1,14 % (moins 1,07 % en 2022)

À noter que les recettes progressent plus vite que les dépenses ce qui témoigne d'une bonne gestion des finances communales et limite l'effet ciseaux.

I.1 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

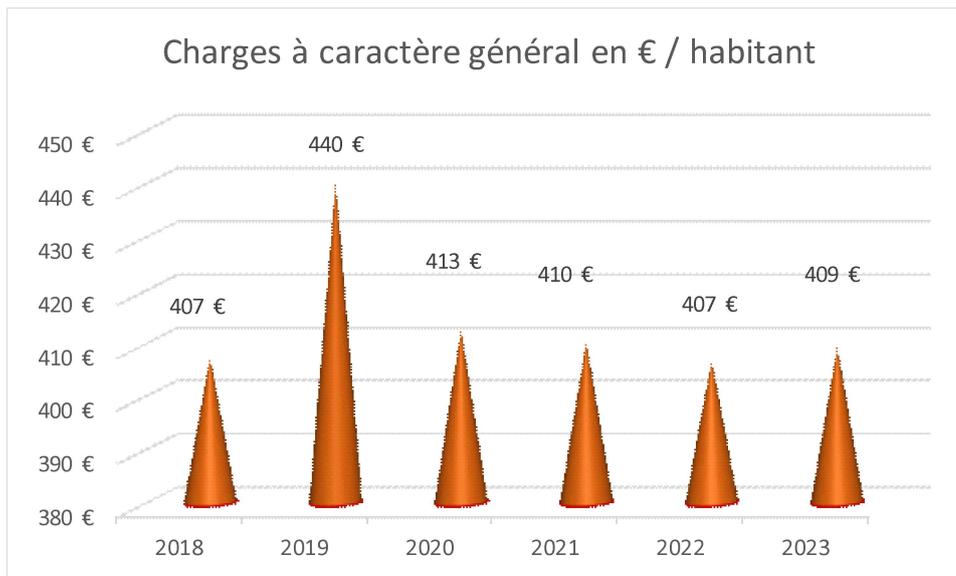
Le tableau ci-dessous illustre les dépenses réelles de fonctionnement entre 2018 et 2023 en euros.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Charges à caractère général	3 203 881 €	3 466 564 €	3 241 241 €	3 217 038 €	3 185 680 €	3 197 049 €
Charges Personnel	4 822 801 €	5 077 359 €	5 205 165 €	5 366 751 €	5 411 545 €	5 573 396 €
Atténuation de produits	370 636 €	426 735 €	475 139 €	491 682 €	470 845 €	453 564 €
Charges de gestion courante	1 627 261 €	1 654 441 €	1 651 895 €	1 698 645 €	1 719 415 €	1 301 708 €
Charges financières	152 828 €	140 140 €	130 064 €	110 332 €	103 075 €	175 204 €
Charges exceptionnelles	6 835 €	7 474 €	26 936 €	18 754 €	50 750 €	20 518 €
Dotations pour provisions	0 €	0 €	0 €	0 €	6 078 €	0 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 184 242 €	10 772 713 €	10 730 439 €	10 903 202 €	10 947 388 €	10 721 438 €



Chapitre 011 – charges à caractère général 3 217 049 euros

Les charges à caractère général sont réalisées à 83,78 % des prévisions, marquent une augmentation de 0,98% comparé à 2022 et représentent 29,82% de la structure des dépenses réelles de fonctionnement. Elles regroupent notamment les dépenses consacrées à l'acquisition de fournitures, de vêtements de travail, de produits d'entretien, de divers petits équipements, de fournitures diverses et de prestations pour les services extérieurs (primes d'assurances, études et recherches, frais postaux) mais également les travaux d'entretien des bâtiments ou de nettoyage des locaux ainsi que le paiement des consommations d'énergie et autres fluides. C'est le chapitre de dépenses qui supporte le plus les effets de l'inflation.



En moyenne, les charges à caractère général sont en évolution de 0,21 % sur la période 2018-2023

Chapitre 012 – charges de personnel et frais assimilés 5 573 396 euros

Les charges de personnel et frais assimilés sont réalisés à 99,35 % des prévisions, marquent une hausse de 2,99 % comparé à 2022 et représentent 51,98 % de la structure des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce poste enregistre notamment :

- Le poids de la revalorisation du point d'indice qui a été plus important qu'en 2022, puisque la mesure s'applique sur l'ensemble de l'année, et non plus sur six mois (pour rappel hausse du point d'indice + 3,5% à compter du 1er juillet 2022).
- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) correspondant à la progression des agents dans leur grilles indiciaires, changement d'échelons, de grades etc...
- Les dépenses liées à des créations de postes suite à la réorganisation de la DESCCA et renfort sur certains services :
 - Responsable périscolaire et Coordinateur ATSEM personnel entretien
 - Chargé de mission animation vie locale et citoyenneté
 - Assistant de conservation du patrimoine Micro folie
 - Assistante de direction à la DESCCA
 - DGS
 - Contrats apprentissage



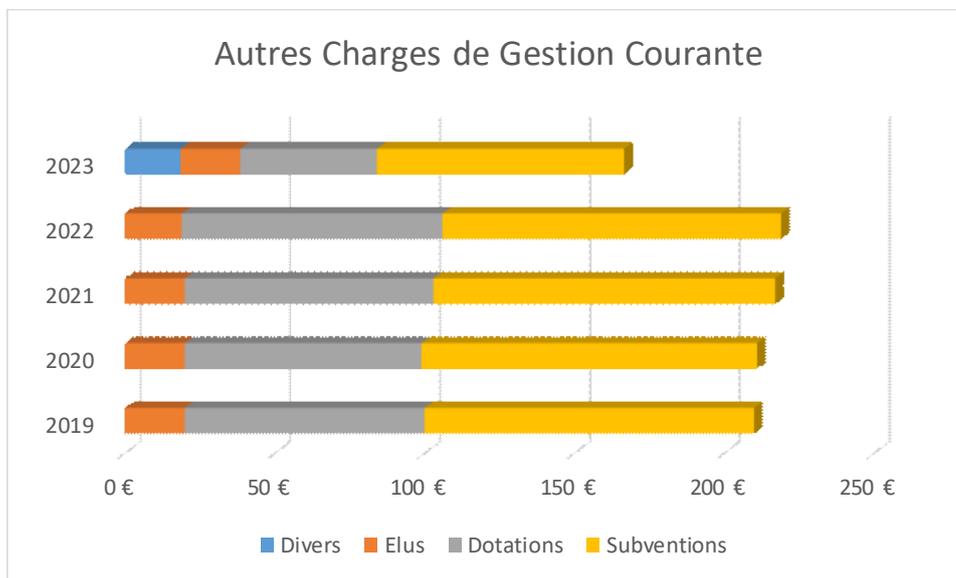
En moyenne, les charges de personnel et frais assimilés ont évolué de 15,56 % sur la période 2018/2023

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante 1 301 708 euros

Les autres charges de gestion courante sont réalisées à 78,65 %, marquent une baisse de 24,3 % comparé à 2022 et représentent 12,14 % de la structure des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce chapitre globalise les indemnités et frais de missions des élus, les pertes sur créances irrécouvrables, les contributions aux organismes de regroupement (notamment service incendie), la contribution au Syane ainsi que les subventions de fonctionnement aux associations, au budget du CCAS, à la Soierie et l'école de Musique, au budget des remontées mécaniques.

Evolution des autres charges de gestion courante en €/habitant



En moyenne, les charges de gestion courante ont baissé de 20 % sur la période 2018/2023

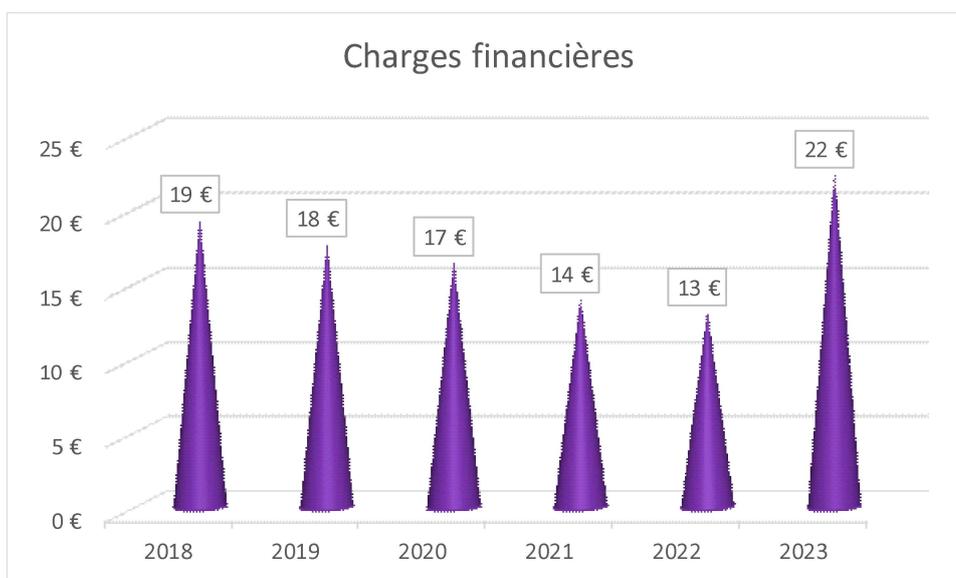
Chapitre 66 – charges financières – 175 204 euros

Les charges financières sont réalisées à 89,55 %, marquent une hausse de 70 % comparé à 2022 et représentent 1,63 % de la structure des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges financières correspondent d'une part aux intérêts de la dette réglés à échéance pour des emprunts contractés avant 2023, et d'autre part aux Intérêts Courus non Échus.

La tendance à la hausse de la charge de la dette est principalement due aux recours récents à l'emprunt en raison de taux d'intérêts historiquement bas souscrits au cours des derniers exercices budgétaires.

Évolution des charges financières en €/habitant



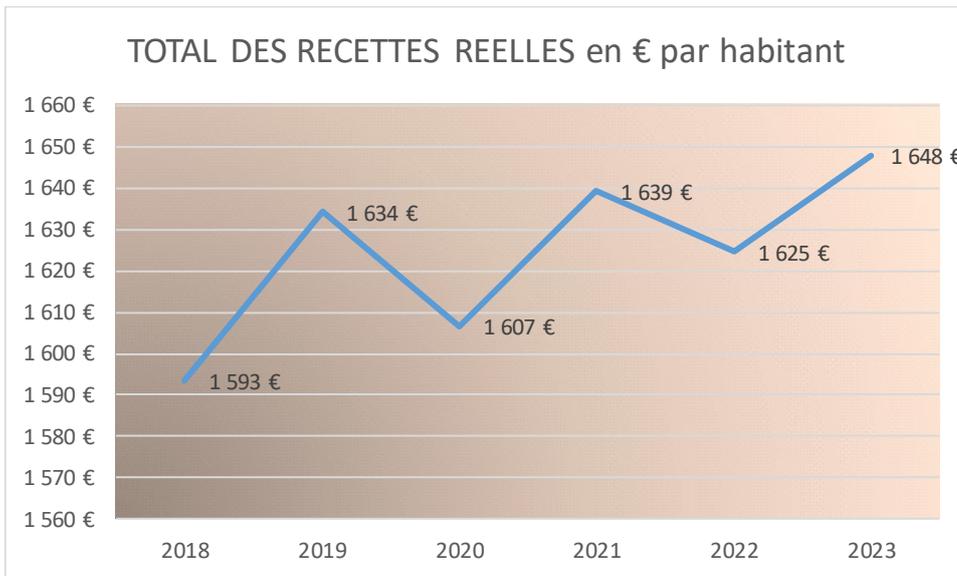
En moyenne, les intérêts de la dette ont progressé de 14,64 % sur la période 2018-2023

I.2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 1,14 % entre 2022 et 2023, elles sont constituées de ressources régulières, (les impôts et taxes, les dotations, les produits d'exploitation du domaine, les subventions et participations et les produits de gestion courante).

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Atténuations de charges	69 314 €	103 366 €	103 689 €	74 661 €	87 093 €	101 285 €
Produits des services et du domaine	945 175 €	943 069 €	780 543 €	911 663 €	938 841 €	823 959 €
Impôts et taxes	7 815 490 €	8 027 232 €	7 994 701 €	7 814 699 €	7 689 761 €	8 034 362 €
Dotations et participations	3 434 176 €	3 453 260 €	3 489 853 €	3 688 324 €	3 695 451 €	3 625 988 €
Autres produits de gestion	266 346 €	273 388 €	237 040 €	237 221 €	271 726 €	264 545 €
Produits financiers	2 151 €	3 789 €	3 994 €	4 990 €	10 801 €	8 965 €
Produits exceptionnels (hors cession)	6 512 €	70 782 €	11 592 €	126 267 €	36 837 €	17 136 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	12 539 164 €	12 874 885 €	12 621 413 €	12 857 825 €	12 730 510 €	12 876 241 €

Évolution des recettes réelles de fonctionnement en €/habitant



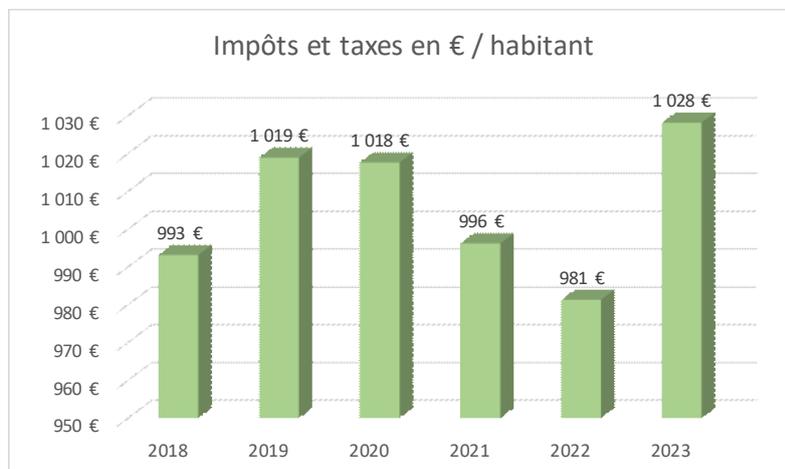
En moyenne annuelle, les produits de fonctionnement ont évolué de 2,69 % sur la période 2018-2023

Chapitre 73 – impôts et taxes 8 034 362 euros

Les impôts et taxes sont réalisés à 100,21 % des prévisions, représentent 62,40 % de la structure des recettes réelles de fonctionnement, augmentent de 4,48 % comparé à 2022, sont essentiellement constitués :

- des produits des contributions directes locales
- de l'attribution de compensation versée par la Communauté de communes
- du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)
- de la fiscalité indirecte (Taxe sur l'électricité, sur les Pylones, les droits de mutation et les droits de places).

En moyenne, les impôts et taxes sont en progression de 2,80 % sur la période 2018-2023



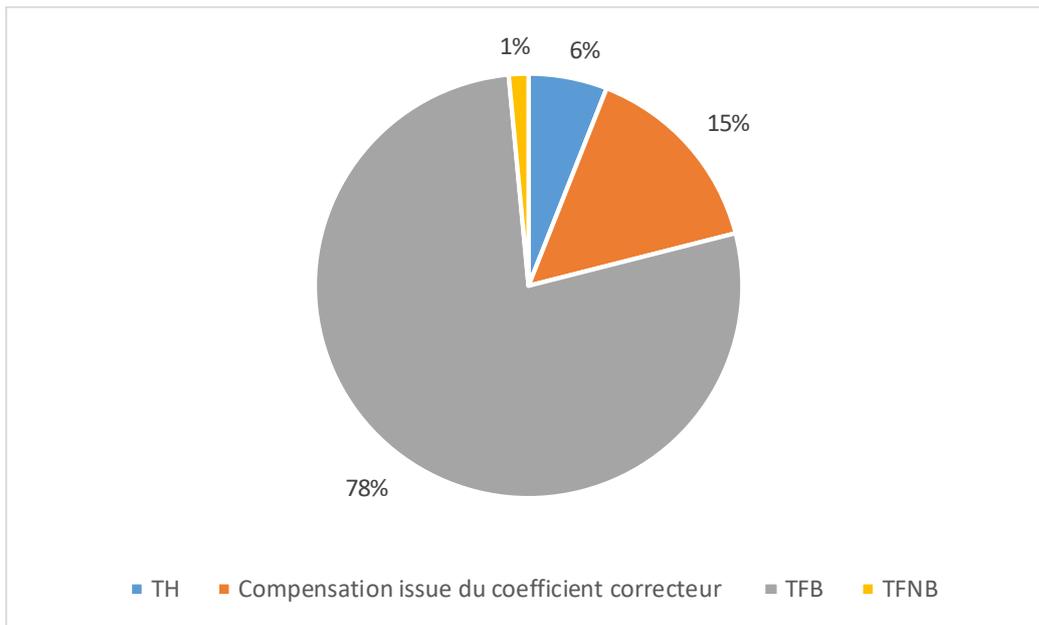
L'évolution des impôts directs

Dès 2021, chaque commune s'est vu transférer le taux départemental de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) appliqué sur son territoire.

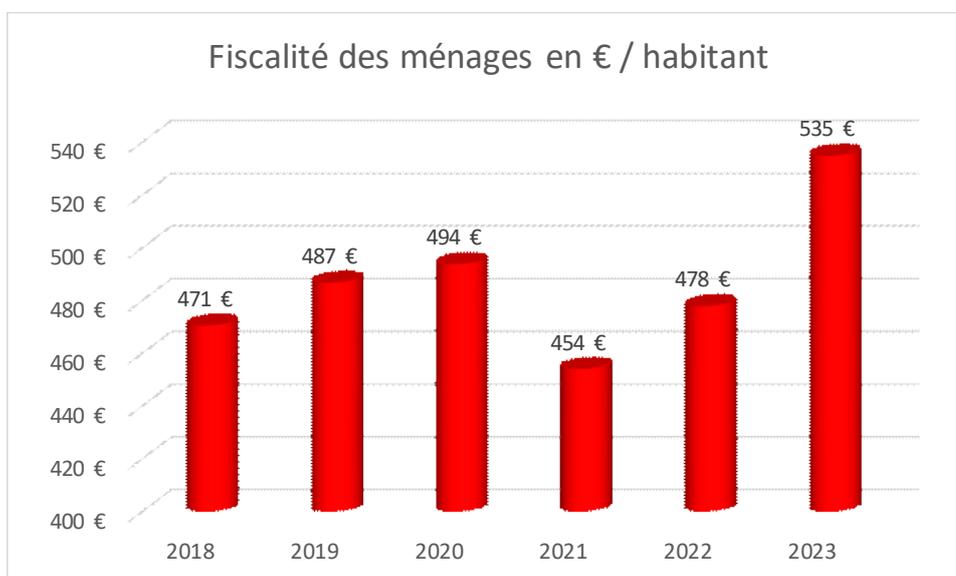
Le taux de référence pour 2021 était ainsi égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB.

Pour la ville, le taux du foncier bâti communal était de 13,39 %, celui du foncier bâti départemental était de 12,03 %. Un taux de **25,42 %** a été voté lors du conseil municipal du 06 avril 2023.

La fiscalité des ménages s'élève à 4 180 773 €, réalisée à 100,54 % par rapport au prévu et en augmentation de 11,61 % par rapport à 2022. Elle représente 52,30 % du chapitre impôts et taxes. La structure se répartit de la manière suivante en 2023 :



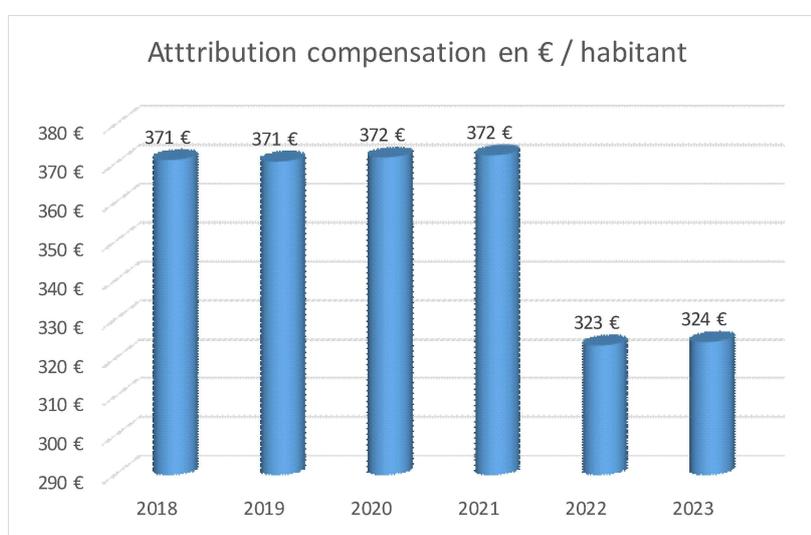
En moyenne annuelle, le produit des contributions directes est en hausse de 12,88 % sur la période 2018-2023



On notera en 2021 et en 2022 une baisse de ce produit fiscal suite à la réforme de la taxe d'habitation. Cette baisse est en partie compensée par une hausse des compensations sur le foncier.

- **L'attribution de compensation (AC)** versée par la Communauté de communes représente 31,54 % du chapitre des impôts et taxes. En janvier 2022, le montant de l'AC **a diminué du coût des nouveaux transferts de compétences** vers la communauté des Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA), liés à la création d'un Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS). Depuis ce montant reste stable sans nouveau transfert de compétences

	2018	2019	2020	2021	2022*	2023
ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 919 643 €	2 919 643 €	2 919 643 €	2 919 643 €	2 534 094 €	2 534 094 €



- **Le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)** représente 7,55 % du chapitre des impôts et taxes. Son montant est figé.

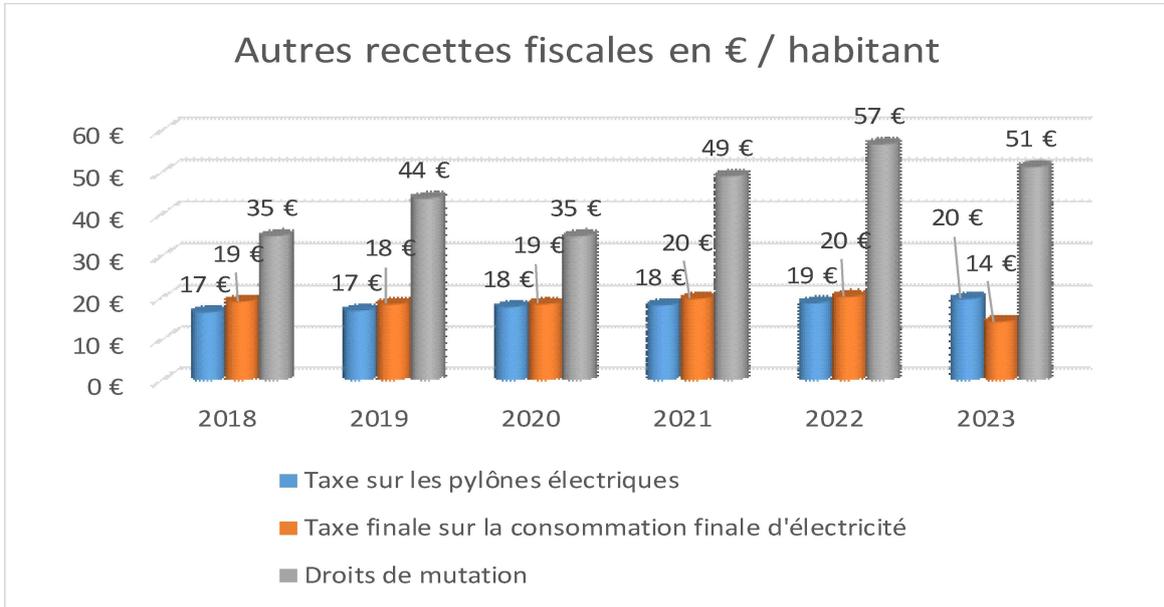
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
FNGIR	606 015 €	606 479 €	606 479 €	606 479 €	606 479 €	606 479 €

LES AUTRES RECETTES FISCALES

- **La taxe additionnelle aux droits de mutation 400 740 €** est réalisée à 105,46 % des prévisions, son rendement est en baisse de 9,76 % comparé à 2022. Cette évolution est intimement liée aux évolutions du marché de l'immobilier (nombre de transactions et prix pratiqués sur le marché).
- **La taxe sur la consommation finale sur l'électricité 111 150 €** est réalisée à 74,10 % des prévisions en baisse de 30 % comparé à 2022. Le produit correspond à la taxe levée sur les factures d'électricité et est impacté par la baisse de la consommation d'électricité.

- **La taxe sur les Pylônes 153 912 €** est réalisée à 105,42 % des prévisions en hausse de 4,90 % comparé à 2022.

Evolution des autres recettes fiscales en €/habitant



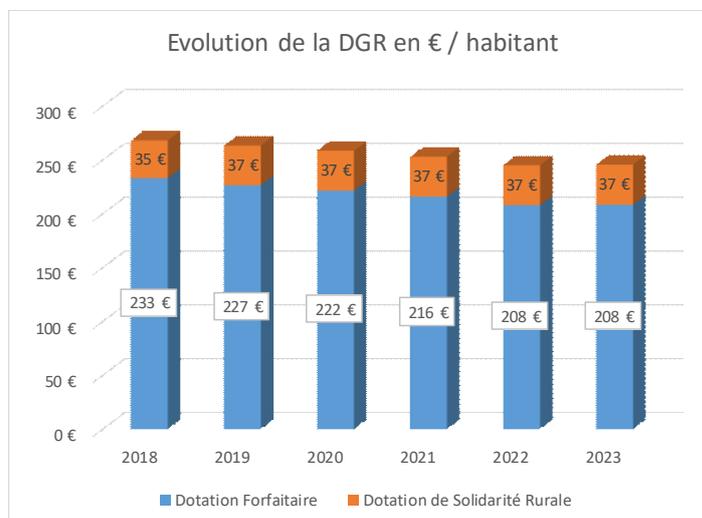
Chapitre 74 – dotations et participations – 3 625 988 euros

Les dotations et participations sont réalisées à 102,76 % des prévisions, elles représentent 28,16 % de la structure des recettes réelles de fonctionnement, en baisse de 1,88 % comparé à 2022 dont :

- Dotation Globale de Fonctionnement
- Les subventions et participations
- Autres dotations et subventions

La Dotation Globale de Fonctionnement – 1 921 701 euros

La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) regroupe la Dotation Forfaitaire (D.F.) pour **1 628 634 €** et la Dotation de Solidarité rurale (D.S.R.) pour **291 044 €**.

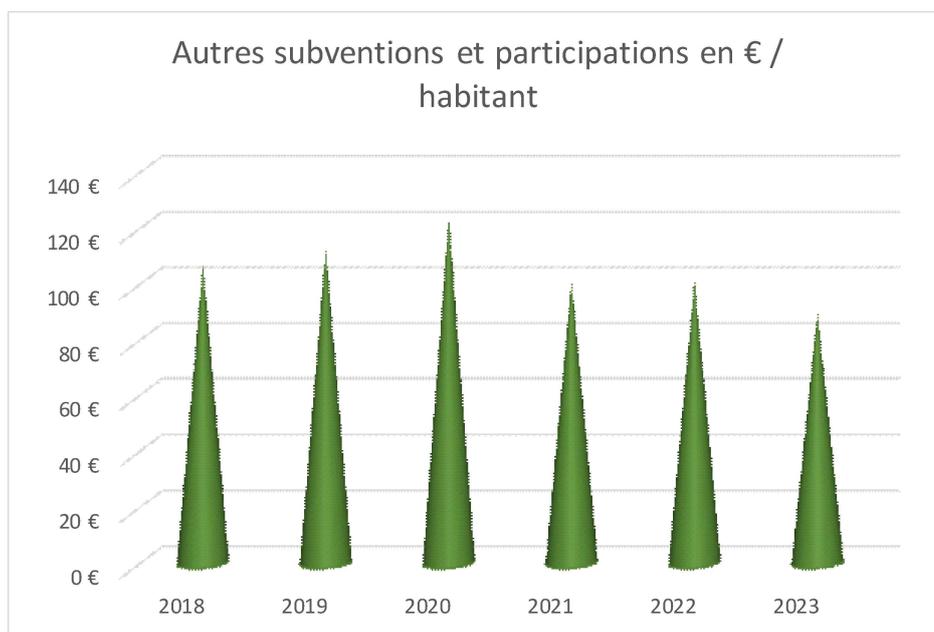


En moyenne annuelle de la DGF est en repli de 9,02 % sur la période 2018-2023

Les subventions et participations – 697 862 euros

Les plus importantes concernent l'activité liée à l'enfance, la petite enfance et la jeunesse, versées principalement par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) et le Département. On y retrouve également les participations du CCAS (pour la restauration), les participations de divers partenaires dans le cadre des activités de Fabric'arts, la subvention de compensation du fonds Genevois, la dotation pour les titres sécurisés, ainsi que le remboursement de la TVA acquittée pour les travaux d'entretien de la voirie et du patrimoine bâti.

Ce poste représente 19,25 % du chapitre des dotations et participations



La DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) – 315 912 euros

Instituée par l'article 78 de loi de finances pour 2010, ce mécanisme mis en œuvre à compter de 2011, concrétise le principe de compensation intégrale du manque à gagner pour les collectivités territoriales résultant de la suppression de la taxe professionnelle.

Cette dotation représente 8,71 % du chapitre des dotations et participations.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
DCRTP	326 464 €	319 669 €	315 912 €	315 912 €	315 912 €	315 912 €
DCRTP par habitant	41 €	41 €	40 €	40 €	40 €	40 €

Les compensations pour exonérations des taxes foncières – 690 513 euros

L'état compense les exonérations appliquées sur la taxe foncière. Dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation et du transfert du foncier du Département vers la commune, le produit des compensations pour les exonérations de taxe foncières a évolué de 250 % en 2021 et de 17,53 % en 2022 par rapport à 2021.

Jusqu'en 2020, les allocations perçues correspondaient majoritairement aux exonérations pratiquées sur la taxe d'habitation.

Depuis 2021, il n'y a plus de compensation pour la taxe d'habitation. L'allocation de 690 513 € est entièrement consacrée aux exonérations pratiquées sur les taxes foncières et pour l'essentiel elle correspond aux exonérations du foncier des locaux industriels.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Compensation Taxes foncières	155 310 €	168 867 €	170 164 €	595 896 €	663 060 €	690 513 €
Compensation TF par habitant	20 €	21 €	22 €	76 €	85 €	88 €

En moyenne, les dotations et participations ont évolué de 5,59 % sur la période 2018-2023

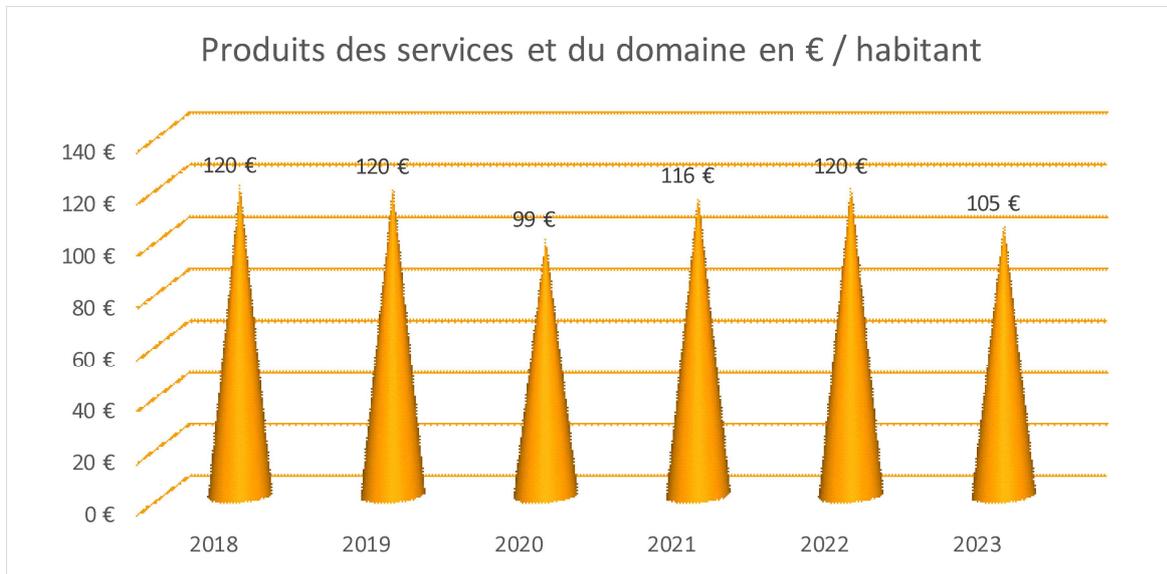
Chapitre 70 – produits des services – 823 959 euros

Les produits des services réalisés à 93,72 % des prévisions sont en baisse de 12,24 % comparé à 2022 et représentent 6,40 % de la structure des produits réels de fonctionnement.

Le taux de réalisation ainsi que cette baisse s'expliquent par l'émission début 2024 du titre de recette correspondant aux repas vendus à des tiers extérieurs (dont la commune de Doussard).

Ils regroupent les participations des usagers pour les services à caractère de loisirs, sportifs, de restauration scolaire, social et culturel.

On retrouve également les redevances d'occupation du domaine public, les charges des logements loués, les concessions du cimetière.

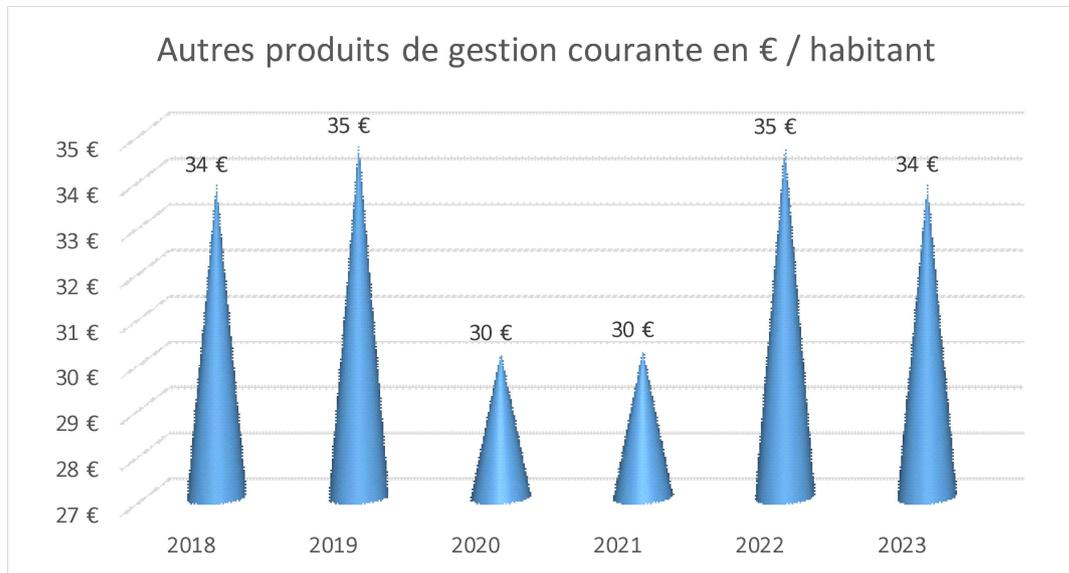


En moyenne, les produits des services sont en baisse de 12,82 % sur la période 2018-2023 (baisse de 0,67 % hors année 2023)

Chapitre 75 – autres produits de gestion courante – 264 545 euros

Réalisé à 124,26 % des prévisions, ce chapitre représente 2,05 % de la structure des recettes de fonctionnement, en évolution de moins 2,64 % comparé à 2022.

Les autres produits de gestion courante se composent principalement des revenus des immeubles qui correspondent au produit de la location de certains immeubles (dont les logements, le Château, la maison médicale ainsi que le bâtiment administratif avec la Poste toujours présente en 2022).



En moyenne, les autres produits de gestion courante replient de 0,68 % sur la période 2018-2023

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

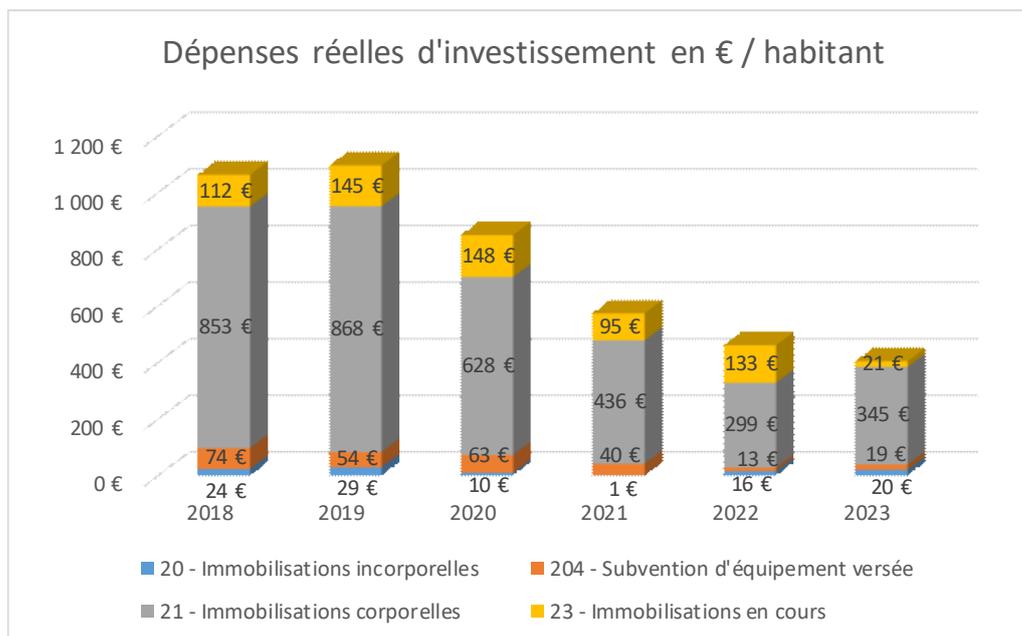
II.1 - Les dépenses d'investissement :

Les dépenses réelles d'investissement sont de **4 616 702 €** (= 3 107 041 € + 1 509 661 € de Restes à Réaliser), soit **591 €** par habitant.

La structure des dépenses se répartit de la façon suivante :

- Dépenses d'équipements et de travaux = 3 161 686 €, soit 405 € par habitant.
- Remboursement de la dette en capital = 1 236 215 €, soit 158 € par habitant
- Autres dépenses financières = 218 801 €, soit 28 € par habitant

Le graphique ci-dessous illustre les dépenses d'investissement en euros par habitant



A noter en 2020, l'augmentation des charges du capital de la dette, qui correspond au remboursement d'un prêt relais de 1 700 000 € contracté lors de la construction de la Maison Médicale en 2018.

Le programme d'équipement 2023 (hors reports) se décline par thématique dont les travaux les plus importants listés ci-dessous ont été mandatés au cours de l'exercice :

Les opérations les plus notables en 2023 ont concernées :

- Les études de la construction du complexe sportif
- Les études de construction de la médiathèque
- Les études de la construction du centre technique municipal
- La création d'une salle omniculter
- L'extension des vestiaires du Stade Madrid
- Etudes pour la Réhabilitation de la Salle Polyvalente
- Divers travaux dans les écoles
- L'enfouissement des réseaux, la réfection des voiries, la modernisation de l'éclairage public
- Le Budget participatif
- Le changement du logiciel des Ressources humaines

A ces différents travaux s'ajoutent :

- les annuités de portage par l'EPF des différentes acquisitions foncières passées et à venir,
- des crédits pour l'acquisition de parcelles pour des régularisations foncières notamment en voirie,
- l'acquisition de terrains ou de biens en fonction des opportunités et des projets de construction d'équipements à venir (900 000 €)

II.2 - Les recettes d'investissement :

Les recettes réelles d'investissement sont de **478 603 €** (= 442 639 € + 35 984 € de restes à réaliser) soit 61 € par habitant.

Les sources de financement des dépenses d'investissement se distinguent de la façon suivante :

Les ressources propres = 278 053 €

Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (F.C.T.V.A.)	109 025 €
Taxe d'aménagement	169 028 €

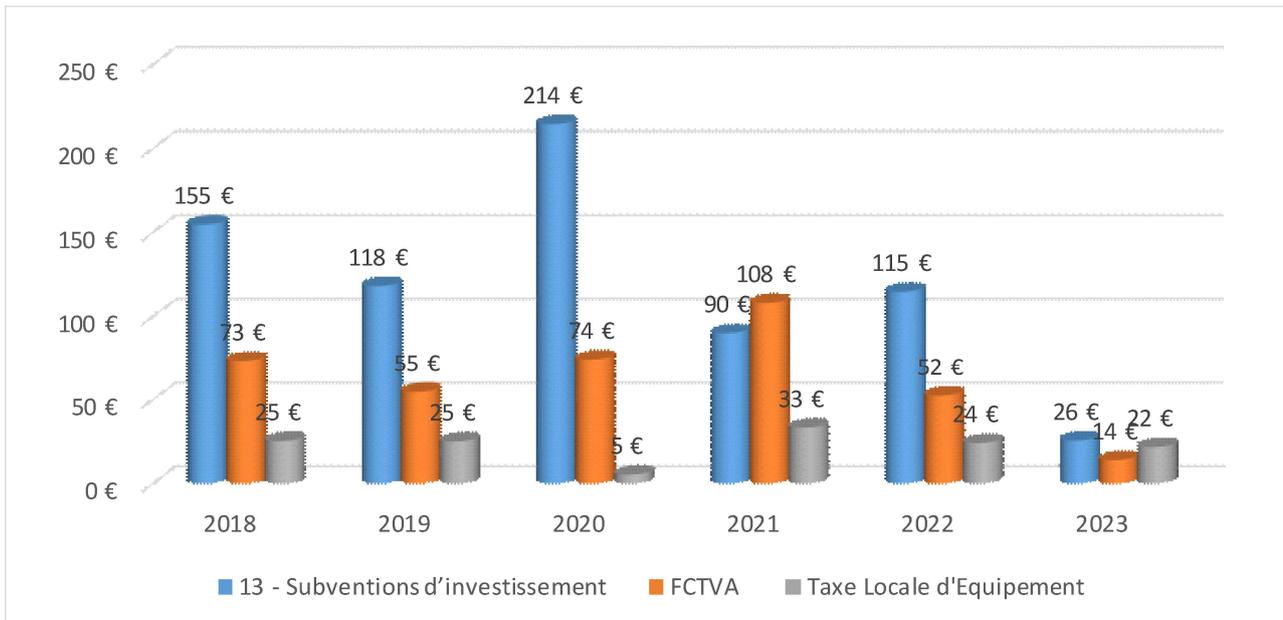
Les financements extérieurs = 200 045 € (dont 35 984 € en restes à réaliser)

- Subvention de l'État (Préfecture) : 59 359 €
- Subventions Régionales : 45 003 €
- Subventions Départementales : 54 945 €
- Autres financeurs : 5 444 €
- Amendes de police : 35 315 €

Les autres ressources

- Les dépôts et cautionnement reçus pour 506 € (correspondent au remboursement des cautions pour les différents logements loués)
- L'emprunt : aucun emprunt n'a été contracté en 2023.

Le graphique ci-dessous illustrent l'évolution des recettes réelles d'investissement en € par habitant (hors dette) :



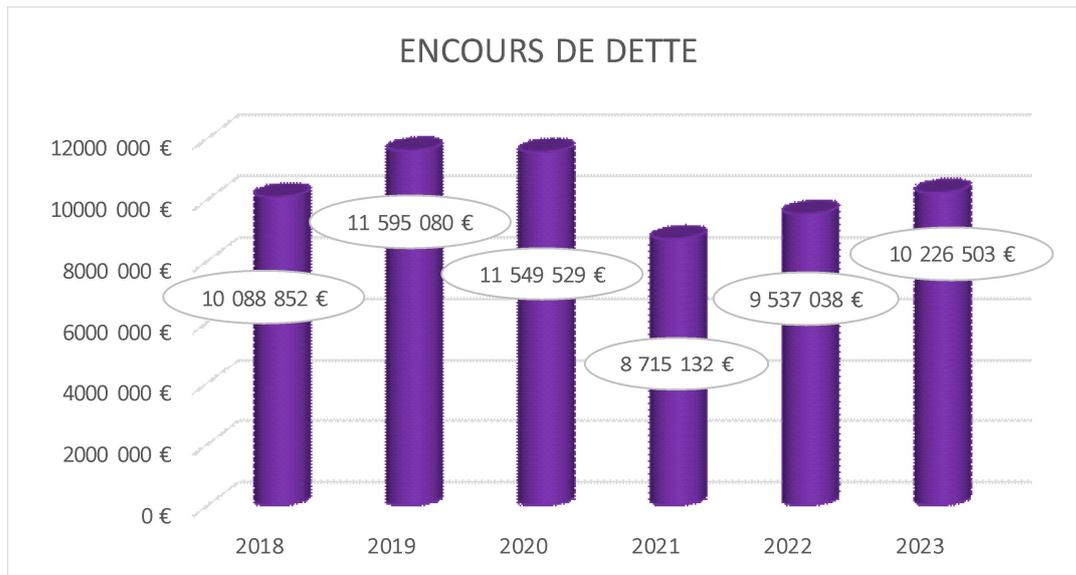
III – LA DETTE

III.1 - L'endettement et la charge de la dette

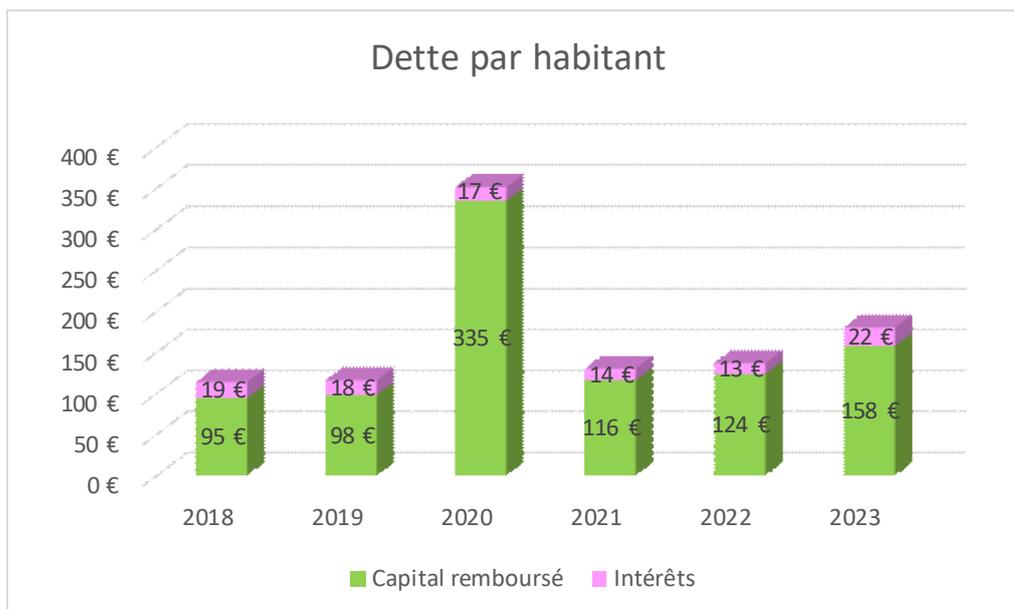
Cette année est marquée par la signature

Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette est passé de **1 217 €** par habitant et passe à **1 309 €** par habitant avec :

- Le contrat signé en 2022 auprès du Crédit Mutuel pour 2 000 000 € sur un taux fixe de 1,70% sur une durée de 15 ans.



Le graphique ci-dessous illustre l'annuité de la dette en €, remboursement et intérêts sur la période de 2018 à 2023 en euros



L'annuité de la dette s'établit à 180 € /habitant contre 137 € en 2022

III.2 – Les soldes d'épargne

L'épargne brute

Elle correspond aux flux de liquidité dégagé par l'activité courante de l'exercice, c'est le solde des recettes réelles de fonctionnement après règlement prioritaire des dépenses courantes, charges financières comprises. Elle est le témoin de l'aisance de la section de fonctionnement, de la capacité à s'endetter. Plus cette épargne est importante, plus une dette élevée est donc tolérable. Son premier usage se trouve dans le financement de la section d'investissement à travers le remboursement de la dette en capital.

Elle représente 278 € par habitant contre 235 € par habitant en 2022.

L'épargne nette

Elle correspond à l'épargne brute moins le remboursement de la dette en capital. Elle permet de mesurer la capacité véritable de la ville à réaliser de nouveaux investissements. Elle représente 120 € par habitant contre 110 € par habitant en 2022.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes réelles de fonctionnement (hors cession)	12 533 652 €	12 804 104 €	12 609 820 €	12 733 087 €	12 730 510 €	12 876 241 €
Dépenses de gestion (hors 66-67-68)	10 024 579 €	10 619 795 €	10 561 829 €	10 774 116 €	10 789 497 €	10 525 717 €
Epargne de gestion	2 509 073 €	2 184 309 €	2 047 991 €	1 958 971 €	1 941 013 €	2 350 524 €
Intérêts de dettes payé	156 281 €	142 846 €	134 000 €	114 187 €	103 075 €	175 204 €
Epargne brute	2 352 792 €	2 041 463 €	1 913 991 €	1 844 784 €	1 837 938 €	2 175 320 €
Remboursement du capital de la dette	745 539 €	771 811 €	923 459 €	912 167 €	972 222 €	1 236 215 €
Epargne nette	1 607 253 €	1 269 652 €	990 532 €	932 617 €	865 716 €	939 105 €

La capacité de désendettement était de 5,19 années en 2022 et passe à 4,70 années en 2023. Pour rappel, le seuil de vigilance s'établit à 10 années.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CAPACITE DE DESENDETTEMENT EN ANNEES	4,29	5,68	6,03	4,72	5,19	4,70

IV. Les budgets annexes

La commune de FAVERGES-SEYTHENEX dispose de 6 budgets annexes :

- Budget Remontées mécaniques
- Budget Eau affermage
- Budget Forêt communale
- Budget Section de Couchant
- Budget Section de Frontenex
- Budget Chambres Funéraires

Vous trouverez ci-dessous les extraits des comptes de gestion ainsi que les balances budgétaires en fonctionnement et en investissement (le cas échéant), pour chacun des budgets annexes.

IV. 1 – budget des remontées mécaniques

Compte de gestion et Compte administratif 2023 non encore arrêtés en raison des opérations de clôture définitive de ce budget annexe

IV. 2 – budget eau affermage

Extrait du compte de gestion 2023 du budget eau affermage

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	683 290,20 €	542 800,54 €	1 226 090,74 €
Titres de recette émis (b)	279 071,62 €	592 407,62 €	871 479,24 €
Réductions de titres (c)	0,00 €	91 888,81 €	91 888,81 €
Recettes nettes (d=b-c)	279 071,62 €	500 518,81 €	779 590,43 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	683 290,20 €	542 800,54 €	1 226 090,74 €
Mandats émis (f)	265 932,51 €	506 463,49 €	772 396,00 €
Annulations de mandats (g)	0,00 €	2 140,88 €	2 140,88 €
Dépenses nettes (h=f-g)	265 932,51 €	504 322,61 €	770 255,12 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	13 139,11 €		9 335,31 €
(h-d) Déficit		3 803,80 €	

L'affectation définitive du résultat s'apprécie comme suit :

BUDGET EAU AFFERMAGE - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2023	
FONCTIONNEMENT exercice 2023	
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-3 803,80 €
Résultats antérieurs reportés (ligne R002 N-1)	130 200,54 €
Total du résultat à affecter	126 396,74 €
INVESTISSEMENT exercice 2023	
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice	13 139,11 €
Résultats antérieurs reportés (ligne R001 N-1)	158 338,61 €
Solde d'investissement cumulé - R001	171 477,72 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	78 852,85 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	-78 852,85 €
Besoin de financement	0,00 €
AFFECTATION résultats 2023 sur exercice 2024	
Couverture du besoin de financement - R1068 en investissement	0,00 €
Report en fonctionnement R002	126 396,74 €



L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2023 (conforme au compte de gestion) se décompose ainsi :

Section d'investissement :	171 477,72 €
Section de fonctionnement :	126 396,74 €
Soit	297 874,46 €
Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :	
En dépenses :	78 852,85 €
En recettes :	0,00 €

L'excédent net de l'exercice 2023 (conforme au compte administratif) est de : **219 021,61 €**

Les résultats de clôture ont été repris par anticipation dans l'équilibre du budget 2024 eau affermage, au compte 001 pour la section d'investissement soit **171 477,72 €** et au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **126 396,74 €**.

Il convient donc de modifier l'affectation définitive du résultat en excédent de fonctionnement reporté R002 en l'augmentant de **19,80 €**.

Extrait des balances du compte administratif 2023

		Investissement	Fonctionnement	Cumul
Réalizations	Recettes	279 071,62 €	500 518,81 €	779 590,43 €
	Dépenses	265 932,51 €	504 322,61 €	770 255,12 €
	Solde	13 139,11 €	-3 803,80 €	9 335,31 €
Résultat antérieur N-1 reporté	Recettes	158 338,61 €	130 200,54 €	288 539,15 €
	Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Solde	158 338,61 €	130 200,54 €	288 539,15 €
RAR	Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Dépenses	78 852,85 €	0,00 €	78 852,85 €
	Solde	-78 852,85 €	0,00 €	-78 852,85 €
Résultat cumulé	Recettes	437 410,23 €	630 719,35 €	1 068 129,58 €
	Dépenses	344 785,36 €	504 322,61 €	849 107,97 €
	Solde	92 624,87 €	126 396,74 €	219 021,61 €

Balance section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Budget 2023 (BP + DM)	CA 2023		Budget 2023 (BP + DM)	CA 2023
011 - Charges à caractère général	242 449,80 €	241 800,34 €	013 - Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €
012 - Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	70 - Produits des services et du domaine	376 500,00 €	460 478,53 €
014 - Atténuation de produits	0,00 €	0,00 €	73 - Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	731 - Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €
66 - Charges financières	19 444,00 €	16 820,96 €	74 - Dotations et participations	0,00 €	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	123 942,00 €	123 942,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	3 000,00 €	6 987,50 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	0,00 €	0,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €
022 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
			78 - Reprises amortissements, dépréciations, prov		
Total dépenses réelles de fonctionnement	385 835,80 €	382 563,30 €	Total recettes réelles de fonctionnement	379 500,00 €	467 466,03 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 800,00 €	121 759,31 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 100,00 €	33 052,78 €
023 - Virement à la section d'investissement	35 164,74 €	0,00 €			
Total dépenses d'ordre	156 964,74 €	121 759,31 €	Total dépenses d'ordre	33 100,00 €	33 052,78 €
002 - Déficit reporté de fonctionnement			002 - Excédent reporté de fonctionnement	130 200,54 €	130 200,54 €
TOTAL	542 800,54 €	504 322,61 €	TOTAL	542 800,54 €	630 719,35 €

Balance section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	Budget 2023 (BP + DM + RC)	CA 2023	RAR pour 2024		Budget 2023 (BP + DM + RC)	CA 2023	RAR pour 2024
020 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 - Emprunt	210 674,54 €	0,00 €	0,00 €
204 - Subvention d'équipement versée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	024 - Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	552 190,20 €	135 620,66 €	78 852,85 €	22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 - Immobilisations en cours	123 942,00 €	123 942,00 €	0,00 €
16 - Emprunt et autres dettes assimilées	98 000,00 €	97 259,07 €	0,00 €	10 - Dotations et fonds	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1068 - excédents de fonct capitalisés	33 370,31 €	33 370,31 €	0,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 - Opération pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total dépenses réelles d'investissement	650 190,20 €	232 879,73 €	78 852,85 €	Total recettes réelles d'investissement	367 986,85 €	157 312,31 €	0,00 €
				021 - Virement de la section de fonctionnement	35 164,74 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 100,00 €	33 052,78 €	0,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	121 800,00 €	121 759,31 €	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total dépenses d'ordre	33 100,00 €	33 052,78 €	0,00 €	Total recettes d'ordre	156 964,74 €	121 759,31 €	0,00 €
001 - Déficit d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	001 - excédent d'investissement	158 338,61 €	158 338,61 €	0,00 €
TOTAL	683 290,20 €	265 932,51 €	78 852,85 €	TOTAL	683 290,20 €	437 410,23 €	0,00 €

IV. 3 – budget Forêt communale

Extrait du compte de gestion 2023 du budget Forêt communale

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	146 408,16 €	317 767,54 €	464 175,70 €
Titres de recette émis (b)	0,00 €	64 526,46 €	64 526,46 €
Réductions de titres (c)	0,00 €	1 830,00 €	1 830,00 €
Recettes nettes (d=b-c)	0,00 €	62 696,46 €	62 696,46 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	146 408,16 €	317 767,54 €	464 175,70 €
Mandats émis (f)	0,00 €	97 371,61 €	97 371,61 €
Annulations de mandats (g)	0,00 €	14 036,22 €	14 036,22 €
Dépenses nettes (h=f-g)	0,00 €	83 335,39 €	83 335,39 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent			
(h-d) Déficit		20 638,93 €	20 638,93 €

L'affectation définitive du résultat s'apprécie comme suit :

BUDGET FORÊT - AFFECTATION DES RESULTATS 2023	
FONCTIONNEMENT exercice 2023	
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-20 638,93 €
Résultats antérieurs reportés (ligne R002 N-1)	239 519,54 €
Total du résultat à affecter	218 880,61 €
INVESTISSEMENT exercice 2023	
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice	0,00 €
Résultats antérieurs reportés (ligne R001 N-1)	2 362,16 €
Solde d'investissement cumulé - R001	2 362,16 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	71 334,06 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	-71 334,06 €
Besoin de financement	-68 971,90 €
AFFECTATION résultats 2023 sur exercice 2024	
Couverture du besoin de financement - R1068 en investissement	68 971,90 €
Report en fonctionnement R002	149 908,71 €

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2023 (conforme au compte de gestion) se décompte ainsi :

Section d'investissement :	2 362,16 €
Section de fonctionnement :	218 880,61 €
Soit	221 242,77 €

Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :

En dépenses :	71 334,06 €
En recettes :	0 €

L'excédent net de l'exercice 2023 (conforme au compte administratif) est de : **149 908.71 €**



Ces résultats de clôture ont été repris par anticipation dans l'équilibre du budget 2024 Forêt communale, au compte 001 pour la section d'investissement soit **2 362,16 €**, au compte 1068 pour **68 971,90 €** et au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **149 908,71 €**.

Extrait des balances du compte administratif 2023

		Investissement	Fonctionnement	Cumul
Réalizations	Recettes	0,00 €	62 696,46 €	62 696,46 €
	Dépenses	0,00 €	83 335,39 €	83 335,39 €
	Solde	0,00 €	-20 638,93 €	-20 638,93 €
Résultat antérieur N-1 reporté	Recettes	2 362,16 €	239 519,54 €	241 881,70 €
	Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Solde	2 362,16 €	239 519,54 €	241 881,70 €
RAR	Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Dépenses	71 334,06 €	0,00 €	71 334,06 €
	Solde	-71 334,06 €	0,00 €	-71 334,06 €
Résultat cumulé	Recettes	2 362,16 €	302 216,00 €	304 578,16 €
	Dépenses	71 334,06 €	83 335,39 €	154 669,45 €
	Solde	-68 971,90 €	218 880,61 €	149 908,71 €

Balance section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Budget 2023 (BP + DM)	CA 2023		Budget 2023 (BP + DM)	CA 2023
011 - Charges à caractère général	163 721,54 €	83 335,39 €	013 - Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €
012 - Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	70 - Produits des services et du domaine	76 500,00 €	53 575,46 €
014 - Atténuation de produits	0,00 €	0,00 €	73 - Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	731 - Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €
66 - Charges financières	0,00 €	0,00 €	74 - Dotations et participations	1 748,00 €	7 621,00 €
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	0,00 €	0,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €
022 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €	1 500,00 €
			78 - Reprises amortissements, dépréciations, prov		
Total dépenses réelles de fonctionnement	173 721,54 €	83 335,39 €	Total recettes réelles de fonctionnement	78 248,00 €	62 696,46 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	144 046,00 €	0,00 €			
Total dépenses d'ordre	144 046,00 €	0,00 €	Total dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €
002 - Déficit reporté de fonctionnement			002 - Excédent reporté de fonctionnement	239 519,54 €	239 519,54 €
TOTAL	317 767,54 €	83 335,39 €	TOTAL	317 767,54 €	302 216,00 €

Balance section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	Budget 2023 (BP + DM + RC)	CA 2023	RAR pour 2024		Budget 2023 (BP + DM + RC)	CA 2023	RAR pour 2024
020 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 - Emprunt	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204 - Subvention d'équipement versée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	146 408,16 €	0,00 €	71 334,06 €	024 - Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunt et autres dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 - Dotations et fonds	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1068 - excédents de fonct capitalisés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 - Opération pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total dépenses réelles d'investissement	146 408,16 €	0,00 €	71 334,06 €	Total recettes réelles d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
				021 - Virement de la section de fonctionnement	144 046,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Total recettes d'ordre	144 046,00 €	0,00 €	0,00 €
001 - Déficit d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	001 - excédent d'investissement	2 362,16 €	2 362,16 €	0,00 €
TOTAL	146 408,16 €	0,00 €	71 334,06 €	TOTAL	146 408,16 €	2 362,16 €	0,00 €

IV. 4 – budget section du Couchant

Extrait du compte de gestion 2023 du budget section du Couchant

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 458,76 €	87 456,33 €	91 915,09 €
Titres de recette émis (b)	3 746,00 €	48 355,47 €	52 101,47 €
Réductions de titres (c)	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Recettes nettes (d=b-c)	3 746,00 €	28 355,47 €	32 101,47 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 458,76 €	49 106,00 €	53 564,76 €
Mandats émis (f)	0,00 €	42 909,75 €	42 909,75 €
Annulations de mandats (g)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses nettes (h=f-g)	0,00 €	42 909,75 €	42 909,75 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	3 746,00 €		
(h-d) Déficit		14 554,28 €	10 808,28 €



L'affectation définitive du résultat s'apprécie comme suit :

BUDGET SECTION COUCHANT - AFFECTATION DES RESULTATS 2023	
FONCTIONNEMENT exercice 2023	
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-14 554,28 €
Résultats antérieurs reportés (ligne R002 N-1)	40 463,33 €
Total du résultat à affecter	25 909,05 €
INVESTISSEMENT exercice 2023	
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice	3 746,00 €
Résultats antérieurs reportés (ligne R001 N-1)	712,76 €
Solde d'investissement cumulé - R001	4 458,76 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Besoin de financement	0,00 €
AFFECTATION résultats 2023 sur exercice 2024	
Couverture du besoin de financement - R1068 en investissement	0,00 €
Report en fonctionnement R002	25 909,05 €

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2023 (conforme au compte de gestion) se décompose ainsi :

Section d'investissement :	4 458,76 €
Section de fonctionnement :	25 909,05 €
Soit	30 367,81 €

Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :

En dépenses :	0 €
En recettes :	0 €

L'excédent net de l'exercice 2023 (conforme au compte administratif) est de : **30 367,81 €**

Ces résultats de clôture ont été repris par anticipation dans l'équilibre du budget 2024 section du Couchant, au compte 001 pour la section d'investissement soit **4 458,76 €** et au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **25 909,05 €**.

Extrait des balances du compte administratif 2023

		Investissement	Fonctionnement	Cumul
Réalizations	Recettes	3 746,00 €	28 355,47 €	32 101,47 €
	Dépenses	0,00 €	42 909,75 €	42 909,75 €
	Solde	3 746,00 €	-14 554,28 €	-10 808,28 €
Résultat antérieur N-1 reporté	Recettes	712,76 €	40 463,33 €	41 176,09 €
	Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Solde	712,76 €	40 463,33 €	41 176,09 €
RAR	Recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Dépenses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Solde	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Recettes	4 458,76 €	68 818,80 €	73 277,56 €
	Dépenses	0,00 €	42 909,75 €	42 909,75 €
	Solde	4 458,76 €	25 909,05 €	30 367,81 €

Balance section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Budget 2023 (BP + DM)	Réalisé 2023		Budget 2023 (BP + DM)	Réalisé 2023
011 - Charges à caractère général	44 860,00 €	39 163,75 €	013 - Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €
012 - Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	70 - Produits des services et du domaine	38 460,00 €	15 484,15 €
014 - Atténuation de produits	0,00 €	0,00 €	73 - Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	731 - Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €
66 - Charges financières	0,00 €	0,00 €	74 - Dotations et participations	0,00 €	3 245,00 €
67 - Charges exceptionnelles	500,00 €	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	8 533,00 €	8 832,32 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	0,00 €	0,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €
022 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €	794,00 €
			78 - Reprises amortissements, dépréciations, prov		
Total dépenses réelles de fonctionnement	45 360,00 €	39 163,75 €	Total recettes réelles de fonctionnement	46 993,00 €	28 355,47 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 746,00 €	3 746,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €			
Total dépenses d'ordre	3 746,00 €	3 746,00 €	Total dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €
002 - Déficit reporté de fonctionnement			002 - Excédent reporté de fonctionnement	40 463,33 €	40 463,33 €
TOTAL	49 106,00 €	42 909,75 €	TOTAL	87 456,33 €	68 818,80 €

Balance section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	Budget 2023 (BP + DM + RC)	CA 2023	RAR pour 2024		Budget 2023 (BP + DM + RC)	CA 2023	RAR pour 2024
020 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 - Emprunt	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204 - Subvention d'équipement versée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	4 453,76 €	0,00 €	0,00 €	024 - Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Emprunt et autres dettes assimilées	5,00 €	0,00 €	0,00 €	10 - Dotations et fonds	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1068 - excédents de fonct capitalisés	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45 - Opérations pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 - Opération pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total dépenses réelles d'investissement	4 458,76 €	0,00 €	0,00 €	Total recettes réelles d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
				021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 746,00 €	3 746,00 €	0,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Total recettes d'ordre	3 746,00 €	3 746,00 €	0,00 €
001 - Déficit d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	001 - excédent d'investissement	712,76 €	712,76 €	0,00 €
TOTAL	4 458,76 €	0,00 €	0,00 €	TOTAL	4 458,76 €	4 458,76 €	0,00 €

IV. 5 – budget section de Frontenex

Extrait du compte de gestion 2023 du budget section de Frontenex

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Titres de recette émis (b)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réductions de titres (c)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes nettes (d=b-c)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00 €	587,22 €	587,22 €
Mandats émis (f)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Annulations de mandats (g)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses nettes (h=f-g)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(h-d) Déficit	0,00 €	0,00 €	0,00 €

L'affectation définitive du résultat s'apprécie comme suit :

BUDGET SECTION DE FRONTENEX - AFFECTATION DES RESULTATS 2023	
FONCTIONNEMENT exercice 2023	
Résultat de fonctionnement de l'exercice	0,00 €
Résultats antérieurs reportés (ligne R002 N-1)	587,22 €
Total du résultat à affecter	587,22 €
INVESTISSEMENT exercice 2023	
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice	0,00 €
Résultats antérieurs reportés (ligne R001 N-1)	0,00 €
Solde d'investissement cumulé - R001	0,00 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Besoin de financement	0,00 €
AFFECTATION résultats 2023 sur exercice 2024	
Couverture du besoin de financement - R1068 en investissement	0,00 €
Report en fonctionnement R002	587,22 €

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2022 (conforme au compte de gestion) se décompte ainsi :

Section d'investissement :	0 €
Section de fonctionnement :	587,22 €
Soit	587,22 €

Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :	
En dépenses :	0 €
En recettes :	0 €

L'excédent net de l'exercice 2023 (conforme au compte administratif) est de : **587,22 €**

Ces résultats de clôture ont été repris par anticipation dans l'équilibre du budget 2024 section de Frontenex au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **587,22 €**.



Extrait des balances du compte administratif 2022

Balance section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Budget 2023 (BP + DM)	CA 2023		Budget 2023 (BP + DM)	CA 2023
011 - Charges à caractère général	587,22 €	0,00 €	013 - Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €
012 - Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	70 - Produits des services et du domaine	0,00 €	0,00 €
014 - Atténuation de produits	0,00 €	0,00 €	73 - Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	731 - Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €
66 - Charges financières	0,00 €	0,00 €	74 - Dotations et participations	0,00 €	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	0,00 €	0,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €
022 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
			78 - Reprises amortissements, dépréciations, prov		
Total dépenses réelles de fonctionnement	587,22 €	0,00 €	Total recettes réelles de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €			
Total dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	Total dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €
002 - Déficit reporté de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	002 - Excédent reporté de fonctionnement	587,22 €	587,22 €
TOTAL	587,22 €	0,00 €	TOTAL	587,22 €	587,22 €

IV. 6 – budget chambres funéraires

Extrait du compte de gestion 2023 du budget chambres funéraires

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00 €	31 549,43 €	31 549,43 €
Titres de recette émis (b)	0,00 €	15 745,65 €	15 745,65 €
Réductions de titres (c)	0,00 €	83,33 €	83,33 €
Recettes nettes (d=b-c)	0,00 €	15 662,32 €	15 662,32 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00 €	31 549,43 €	31 549,43 €
Mandats émis (f)	0,00 €	4 283,67 €	4 283,67 €
Annulations de mandats (g)	0,00 €	523,80 €	523,80 €
Dépenses nettes (h=f-g)	0,00 €	3 759,87 €	3 759,87 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent	0,00 €	11 902,45 €	11 902,45 €
(h-d) Déficit	0,00 €		

L'affectation définitive du résultat s'apprécie comme suit :

BUDGET CHAMBRES FUNERAIRES - AFFECTATION DES RESULTATS 2023	
FONCTIONNEMENT exercice 2023	
Résultat de fonctionnement de l'exercice	11 902,45 €
Résultats antérieurs reportés (ligne R002 N-1)	15 549,43 €
Total du résultat à affecter	27 451,88 €
INVESTISSEMENT exercice 2023	
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice	0,00 €
Résultats antérieurs reportés (ligne R001 N-1)	0,00 €
Solde d'investissement cumulé - R001	0,00 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Besoin de financement	0,00 €
AFFECTATION résultats 2023 sur exercice 2024	
Couverture du besoin de financement - R1068 en investissement	0,00 €
Report en fonctionnement R002	27 451,88 €

BUDGET CHAMBRES FUNERAIRES - AFFECTATION DES RESULTATS 2023	
FONCTIONNEMENT exercice 2023	
Résultat de fonctionnement de l'exercice	11 902,45 €
Résultats antérieurs reportés (ligne R002 N-1)	15 549,43 €
Total du résultat à affecter	27 451,88 €
INVESTISSEMENT exercice 2023	
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice	0,00 €
Résultats antérieurs reportés (ligne R001 N-1)	0,00 €
Solde d'investissement cumulé - R001	0,00 €
Restes à réaliser recettes	0,00 €
Restes à réaliser dépenses	0,00 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	0,00 €
Besoin de financement	0,00 €
AFFECTATION résultats 2023 sur exercice 2024	
Couverture du besoin de financement - R1068 en investissement	0,00 €
Report en fonctionnement R002	27 451,88 €

L'excédent brut dégagé à la clôture de l'exercice 2023 (conforme au compte de gestion) se décompose ainsi :

Section d'investissement :	0 €
Section de fonctionnement :	27 451,88 €
Soit	27 451,88 €

Lorsqu'on y ajoute les restes à réaliser :

En dépenses :	0 €
En recettes :	0 €

L'excédent net de l'exercice 2023 (conforme au compte administratif) est de : **27 451,88 €**

Ces résultats de clôture ont été repris par anticipation dans l'équilibre du budget 2024 Chambres funéraires au compte 002 pour la section de fonctionnement pour **27 451,88 €**.

Extrait des balances du compte administratif 2023

Balance section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Budget 2023 (BP + DM)	CA 2023		Budget 2023 (BP + DM)	CA 2023
011 - Charges à caractère général	31 549,43 €	3 759,87 €	013 - Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €
012 - Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	70 - Produits des services et du domaine	16 000,00 €	15 662,32 €
014 - Atténuation de produits	0,00 €	0,00 €	73 - Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	731 - Fiscalité locale	0,00 €	0,00 €
66 - Charges financières	0,00 €	0,00 €	74 - Dotations et participations	0,00 €	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	0,00 €	0,00 €	76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €
022 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
			78 - Reprises amortissements, dépréciations, prov		
Total dépenses réelles de fonctionnement	31 549,43 €	3 759,87 €	Total recettes réelles de fonctionnement	16 000,00 €	15 662,32 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €			
Total dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	Total dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €
002 - Déficit reporté de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	002 - Excédent reporté de fonctionnement	15 549,43 €	15 549,43 €
TOTAL	31 549,43 €	3 759,87 €	TOTAL	31 549,43 €	31 211,75 €